



Avis des Élus du CSE siège France Télévisions relatif à la présentation du bilan social 2024 (Point n°5)

Les élus du CSE Siège sont appelés à se prononcer sur le bilan social 2024, un bilan qui acte une hausse des effectifs de 1,5 %, une hausse en trompe-l'œil, justifiée par la spécificité de cette année olympique et électorale.

D'ailleurs, au cours de cette année 2024, les recrutements ont été en baisse par rapport à 2023. Parallèlement à cela, le recours prestataire a explosé, ce qui dans une logique d'économie, interroge.

Le pourcentage de femmes dans l'entreprise est légèrement supérieur à la moyenne mais des progrès restent à faire sur les rémunérations, l'écart entre les hommes et les femmes se situe aux alentours de 10 %.

Cette différence se retrouve dans les primes versées qui sont légèrement supérieures pour les hommes, une situation inacceptable qui doit être corrigée. Le taux de présence dans l'entreprise n'est pas suffisant pour parler d'égalité.

La répartition hommes/femmes montre que les postes techniques et d'exécution, restent majoritairement masculins. Les femmes en revanche sont très présentes dans les fonctions de coordination, c'est particulièrement vrai dans le secteur de l'information où elles ont beaucoup de mal à atteindre les postes de direction.

Les écarts de salaire entre les rémunérations les plus élevées et les rémunérations les plus faibles se réduisent, mais demeurent importants, Là aussi des progrès sont attendus.

L'âge moyen reste élevé, il est de 48,6 ans.

Le Plan de Départs Volontaires a juste stabilisé l'évolution de la pyramide des âges.

L'effort pour attirer les jeunes vers les métiers de l'audiovisuel public doit être poursuivi pour que le rééquilibrage puisse se faire.

Les élus alertent la direction sur le taux d'absentéisme qui reste élevé et sur la durée des arrêts de travail qui s'est allongée.

Ils observent pour la deuxième année consécutive une augmentation du nombre d'arrêt de travail chez les managers, reflétant ainsi la tension qui règne dans l'entreprise. En effet, ils considèrent que la direction se doit de mieux les accompagner dans leurs missions et notamment dans la mise en œuvre des projets de l'entreprise.

Le nombre de maladies professionnelles est en augmentation, le nombre de salariés reconnus en situation de handicap également.

Les élus insistent sur la nécessité de renforcer les mesures de santé et de sécurité pour réduire les chiffres, ils suggèrent de développer des programmes « bien-être et dépistage de santé » pour mieux prévenir les maladies de longue durée.



Enfin, ils recommandent une prise en compte de ces maladies professionnelles dans la gestion des carrières, afin mieux anticiper la survenue des maladies professionnelles et d'améliorer ainsi la prévention.

Ils suggèrent aussi de mieux accompagner les nouveaux parents, lors de leur retour au travail.

Les élus attendent de la direction une amélioration du dialogue social, qui malgré l'augmentation des réunions, ne permet pas d'associer les élus aux changements mis en œuvre par la direction. Ils ont le sentiment d'être régulièrement mis au pied du mur et de devoir jouer le rapport de force pour obtenir les informations leur permettant de rendre un avis éclairé sur les sujets sur lesquels ils sont consultés.

De la même manière, ils attendent de la direction plus de coopération dans l'organisation des élections professionnelles, afin de permettre une meilleure participation au scrutin.

Ils font le constat que le vote électronique, n'est pas adapté, car nombreux sont les salariés à ne pas avoir d'ordinateur individuel, ce qui ne leur permet pas de s'exprimer dans le respect de la confidentialité.

Il convient donc de leur permettre d'exprimer leur vote autrement.

C'est un enjeu de démocratie, un enjeu majeur dans la période particulièrement chaotique que vit l'audiovisuel public aujourd'hui.

Paris le, 9 juillet 2025

VOTANTS : 19

Pour : 19

Contre :

Abstentions :

Les organisations syndicales SNJ, CGT, CGC. CFDT, FO, UNSA s'associent